

LES SUIVIS

Suivi psychologique :

1. **Souffrances intérieures** : *anxiété, angoisse, stress, attaque de panique, deuil, culpabilité, mal-être, burn out, manque d'affection, repli sur soi, déprime, pessimisme, manque de confiance en soi, gestion des émotions, ...* ;
2. **Difficultés relationnelles** : *introversion, ratage, vacillation, évitement, décalage, conflit familial, ...* ;
3. **Problèmes de couple** : *difficultés de communication, conflit, infidélité, jalousie, manque de confiance, ...* ;
4. **Énurésie nocturne et/ou encoprésie** : *"pipi au lit et/ou défécation dans des situations inappropriées"* ;
5. **Troubles du sommeil** : *insomnie, cauchemars chroniques, terreurs nocturnes, somnambulisme, ...* ;
6. **Phobies** : *phobie sociale..., phobie spécifique..., phobie d'impulsion..., obsessions phobiques..., etc* ;
7. **Addictions** : *drogues, tabac, alcool, pornographie, jeux d'argent/vidéo, réseaux sociaux, pharmacodépendance, ...* ;
8. **Troubles sexuels** : *manque de désir/d'excitation/d'orgasme, inconfort physique, éjaculation précoce, ...* ;
9. **Dysphorie de genre** : *détresse d'orientation ou d'identité sexuelle, soutien de transition de genre...* ;
10. **Troubles dépressifs** : *trouble dépressif majeur/saisonnier/persistant/post-partum/situationnelle, ...* ;
11. **Manifestations somatiques sans origine physiologique** : *maladies et douleurs (maux de ventre, migraines, sueurs, tremblements, malaise, agitation, impuissance, accélération des rythmes cardiaque et respiratoire, ...)* ;
12. **Troubles des conduites alimentaires (TCA)** : *évitement des repas avec les autres, perte/prise de poids excessive, perte du désir de manger, alimentation sélective, dénutrition, anorexie, hyperphagie, boulimie, pica, ...* ;
13. **Troubles obsessionnels compulsifs (TOC)** : *hypocondrie, misophonie, trichotillomanie, dermatillomanie, onychophagie, kleptomanie, lavage des mains constant, vérifications compulsives, obsessions pour la saleté, ...* ;
14. **Troubles du comportement** : *hyperactivité, agitation, retrait, agressivité, inhibition, obsession, ...* ;
15. **Troubles cognitifs** : *troubles de la mémoire, troubles de l'attention, difficultés à résoudre des problèmes, ...* ;
16. **Trouble déficit de l'attention / hyperactivité (TDAH)** : *rééducation des habiletés cognitives et sociales* ;
17. **Troubles du spectre autistique (TSA)** : *gestion d'imprévu, stimulations sensorielles, crise, expressions faciales, interactivité sociale, communication, sensation de décalage sociale, autostimulation, autonomie, ...* ;
18. **Troubles de la personnalité** : *dépendante, narcissique, histrionique, paranoïaque, obsessionnelle-compulsive, schizoïde, schizotypique, évitante, borderline, antisociale, relations instables, problème d'identité et du sens de soi...* ;
19. **Trouble de dépersonnalisation-déréalisation** : *dissociation, sentiment de détachement de l'environnement, sensation récurrente de détachement de son propre corps ou de ses propres processus mentaux...* ;
20. **Trouble dissociatif de l'identité (TDI)** : *altérations de l'identité, présence de deux ou plusieurs alters* ;
21. **Troubles du stress post-traumatique (TSPT)** : *agression, violence physique/sexuelle/psychologique, harcèlement, endoctrinement, manipulation, menace, témoin d'un événement choquant, accident, catastrophe naturelle, ...* ;
22. **Troubles bipolaires** : *dysthymie, cyclothymie, état mixte, cycles rapides, manie, hypomanie, euthymie, ...* ;
23. **Spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques** : *(PEC des symptômes dits négatifs...)*.

Il s'agit d'une liste non exhaustive des troubles pris en charge au sein du cabinet.

Suivi socio-judiciaire :

Les soins pénalement ordonnés, c'est-à-dire après une condamnation à une injonction thérapeutique, avec un suivi socio-judiciaire assuré par un conseiller du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), C'est une mesure qui vous oblige à vous soumettre à des soins destinés à l'amélioration de votre santé. La mesure d'injonction de soins pose le contexte juridique qui cadre la relation thérapeutique du suivi en milieu ouvert. Au sein du cabinet, ces interventions sont uniquement destinées aux usagers volontaires à l'idée de soins.

Les paraphilies et troubles paraphiliques sont hors du domaine de compétence du cabinet.